



Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



\*16125329\*

Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Liège - division Namur

le 26 AOUT 2016

Greffe  
Pour le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0407.753.554

Dénomination

(en entier) : Société Royale des Fanfares d'Ohey

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue de l'Harmonie - 5350 Ohey

Objet de l'acte : Nominations des administrateurs

Conformément à la loi du 27 juin 1921 sur les ASBL modifiée par la loi du 2 mai 2002 et ses arrêtés royaux d'exécution, l'assemblée générale du 2 avril 2016 de la Société Royale des Fanfares d'Ohey (ASBL) portant le numéro 0407.753.554 à la banque carrefour des entreprises, a convenu, en application des articles 7 et 8 des statuts de la société, de confirmer comme administrateurs les personnes suivantes:

Président : Alain De Bouw  
Secrétaire : Amaury De Bouw  
Trésorier : Jacques De Bouw  
Laurent Messere  
et de nommer un autre administrateur:  
Francine Guillaume

Le conseil d'administration a, le 2 avril 2016, été informé de la démission de l'administrateur suivant, démission notifiée au président le 2 avril 2016:

Berthe Milquet (avec effet au 2 avril 2016)  
Marcel Abraham, décédé le 9 juillet 2016.

Avec effet le 3 avril 2016, la composition du conseil d'administration est donc la suivante:

Président: Alain De Bouw  
Secrétaire: Amaury De Bouw  
Trésorier: Jacques De Bouw  
Laurent Messere  
Francine Guillaume

Signé par les personnes ayant pouvoir de représenter l'association envers des tiers:

Alain De Bouw, président  
Amaury De Bouw, secrétaire  
Jacques De Bouw, trésorier

Ainsi que par le secrétaire de séance de l'assemblée générale:  
Laurent Messere